



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**250<sup>e</sup> séance du  
SÉNAT ACADÉMIQUE**

**SAC-181102**

**Le 2 novembre 2018**

**de 8 h 30 à 13 h 44**

**Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon**

**Campus de Moncton**

**PROCÈS-VERBAL**  
Sénat académique • SAC-181102



**SAC-181102**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

250<sup>e</sup> séance du

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

Le 2 novembre 2018

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

## **PRÉSENCES**

### **MEMBRES**

Julie Arsenaault, professeure	Moncton	Karine McLaren, professeure	Moncton
Pandurang Ashrit, doyen	Moncton	Camille Morais-Savoie, étudiante	Shippagan
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton
Nicolette Belliveau, étudiante	Moncton	Christine C. Paulin, professeure	Moncton
Yves Bourgeois, doyen	Shippagan	Charles Rand, étudiant	Moncton
Francis Bourgoïn, étudiant	Moncton	Denis Roy, doyen	Moncton
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Gilles C. Roy, doyen	Moncton
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Hubert Roussel, directeur	Moncton
Marianne Cormier, doyenne	Moncton	André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston	Lise Savoie, professeure	Moncton
Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier	U de M	Céline Surette, professeure	Moncton
Étienne Dako, professeur	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Sébastien Deschênes, doyen	Moncton		
Jean-Jacques Doucet, directeur général de la Formation continue	Moncton		
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston		
Marylou Grondin-Santerre, étudiante	Edmundston		
Julie Guillemot, professeure	Shippagan		
Horia-Daniel Iancu, professeur	Moncton		
Amel Kaouche, professeure	Edmundston		
Mathieu Lang, professeur	Moncton		
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Nicolas Lecomte, professeur	Moncton		
Monique Levesque, professeure	Moncton		
Robert Levesque, professeur	Edmundston		
Julien Massicotte, professeur	Edmundston		
Gervais Mbarga, professeur	Moncton		

### **AUTRES PERSONNES PRÉSENTES**

Marc Angers	U de M
Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Madeleine Dubé, vice-rectrice	Edmundston
Teréz Rétfalvi, professeure retraitée	Moncton
Jean-François Richard, vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales	U de M
Pascal Robichaud, registraire et président d'assemblée	Moncton
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan

**Personnes excusées :** Slimane Belbraouet, Natalie Carrier et Edgar Robichaud

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
1. OUVERTURE .....	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
4. CORRESPONDANCE .....	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX SAC-180824 ET SAC-180921 (EXTRAORDINAIRE) .....	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-180824 .....	5
7.1. Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures) .....	5
7.2. Autres.....	5
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-180921 (EXTRAORDINAIRE) .....	5
8.1. Autres.....	5
9. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION .....	6
9.1. Évaluation des programmes en biochimie .....	6
9.2. Évaluation des programmes en mathématiques et statistique .....	6
9.3. Évaluation des programmes en traduction .....	7
10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES .....	8
10.1. Intégration du cours EDUC2003 à tous les programmes de formation initiale en éducation .....	8
10.2. Abolition des baccalauréats en éducation des adultes (formation générale et formation technique).....	9
10.3. Abolition du Certificat en formation à distance multimédia .....	9
10.4. Abolition du B. Sc. Soc. avec spécialisation en sociologie.....	9
10.5. Modifications au B.A. en études françaises .....	10
10.6. Abolition du B.A. avec spécialisation en études littéraires et du B.A. avec spécialisation en sciences du langage.....	10
10.7. Modifications au Baccalauréat en travail social (cheminement pour étudiantes et étudiants avec expérience de travail pertinente en travail social).....	10
10.8. Modifications à la Mineure en études françaises.....	11
10.9. Résolutions transmises pour information .....	11
11. NOMINATIONS .....	11
11.1. Comité d'appel du sénat académique .....	11
11.2. Conseil de la langue française .....	12
12. COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION DE LA VICE-RECTRICE OU DU VICE- RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE .....	12
13. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES.....	13
14. MODIFICATION DE LA DATE DE RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE DU MOIS DE MAI.....	13
15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	13
16. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS.....	14
17. AFFAIRES NOUVELLES.....	14
18. PROCHAINE RÉUNION.....	14
19. CLÔTURE.....	15

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	16
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	57
ANNEXE 3 : Documents.....	58
Document A : Ordre du jour adopté.....	A(1-2)
Document B : Rapport du Comité conjoint de la planification (CCJ-180827).....	B(1)
Document C : Rapport du Comité conjoint de la planification (CCJ-181002).....	C(1)
Document D : Rapport du CPR – Intégration du cours EDUC2003 à tous les programmes de formation initiale en éducation .....	D(1-156)
Document E : Rapport du CPR – Abolition des baccalauréats en éducation des adultes (formation générale et formation technique) .....	E(1-7)
Document F : Rapport du CPR – Abolition du Certificat en formation à distance multimédia.....	F(1-6)
Document G : Rapport du CPR – Abolition du B. Sc. Soc. avec spécialisation en sociologie .....	G(1-8)
Document H : Rapport du CPR – Modifications au B.A. en études françaises .....	H(1-51)
Document I : Rapport du CPR – Abolition du B.A. avec spécialisation en études littéraires et du B.A. avec spécialisation en sciences du langage .....	I(1-12)
Document J : Rapport du CPR – Modifications au Baccalauréat en travail social (cheminement pour étudiantes et étudiants avec expérience de travail pertinente en travail social).....	J(1-5)
Document K : Rapport du CPR – Modifications à la Mineure en études françaises .....	K(1-11)
Document L : Rapport du CPR – Résolutions transmises pour information .....	L(1-2)
Document M : Nominations.....	M(1-4)
Document N : Comité consultatif de sélection de la vice-rectrice ou du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche .....	N(1-5)
Document O : Calendrier des réunions 2018-2019 .....	O(1)

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

**Nota bene :**

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

**1. OUVERTURE (250<sup>e</sup> séance)**

**8 h 30** : Le président d'assemblée souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la réunion ouverte.

Dans le cadre de la foulée des initiatives de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, le président d'assemblée réitère la reconnaissance de l'Université de Moncton envers les autochtones en faisant la déclaration suivante : « Nous voudrions commencer en soulignant que les terres sur lesquelles nous sommes réunis font partie du territoire traditionnel non cédé des Wolastoqiviks (Mélécites) et des Mi'kmaq. »

**Nouveau membre**

Le président d'assemblée accueille Charles Rand, étudiant au campus de Moncton, qui participe pour la première fois à une réunion régulière. Il nomme le nom des personnes excusées, soit Slimane Belbraouet, Natalie Carrier et Edgar Robichaud.

Jean-François Richard et Marc Angers sont désignés scrutateurs pour cette rencontre et l'heure de clôture de la réunion est fixée à 16 h 30.

**2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

**3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Selon la secrétaire générale, le quorum est atteint et tout est en règle quant au droit de présence.

**4. CORRESPONDANCE**

Aucune.

**5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A, p. 1-2

Une membre fait mention qu'au point 16, on devrait lire « suivi des dernières réunions du Conseil des gouverneurs.

**R : 01-SAC-181102**

Étienne Dako, appuyé par Olivier Clarisse, propose :

*« Que l'ordre du jour de la réunion SAC-181102 soit adopté tel qu'il a été modifié. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX SAC-180824 ET SAC-180921 (EXTRAORDINAIRE)**

**SAC-180824**

**R : 02-SAC-181102**

Jean-François Thibault, appuyé par Pandurang Ashrit, propose :

*« Que le procès-verbal SAC-180824 soit adopté tel qu'il a été présenté. »*

Vote sur R02

Pour : 35

Abstention : 3

ADOPTÉE

**6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX SAC-180824 ET SAC-180921 (EXTRAORDINAIRE) (suite)****SAC-180921 (extraordinaire)****R : 03-SAC-181102**

Mathieu Lang, appuyé par Christine Paulin, propose :

*« Que le procès-verbal SAC-180921 soit adopté tel qu'il a été présenté. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-180824****7.1. (8.2) Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) indique qu'il n'y a aucune nouvelle information à ce sujet.

Une discussion quant au délai de présentation du projet de règlement sur le plan de cours aux études supérieures s'ensuit. Le VRER convient que le Sénat académique a été très patient envers ce dossier. Il ajoute qu'une rencontre a eu lieu avec le doyen et le vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) ainsi que le vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales pour discuter de la question. Il explique qu'il y a un problème quant à l'existence des objectifs généraux de certains cours. Un plan d'action a été élaboré en respectant le processus de consultation. Un délai maximum de deux ans s'avère nécessaire pour que les objectifs généraux soient intégrés à tous les plans de cours aux études supérieures. Selon un sénateur, ce délai est trop long.

**7.2. Autres****Féminisation des titres et des textes**

On souhaite connaître l'état d'avancement du dossier sur la féminisation des titres et des textes et de la réactivation du Comité sur la situation féminine. Le recteur et vice-chancelier explique que la problématique se situe au niveau de la composition de ce comité qui est très lourde. On est encore en attente de noms de l'une des composantes. Une fois le comité constitué, le dossier de la féminisation des titres et des textes pourra être apporté à son attention.

**8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-180921 (EXTRAORDINAIRE)****8.1. Autres**

Un sénateur demande si les membres élus lors de la réunion extraordinaire ont dû se faire remplacer par leur substitut en raison de conflits d'intérêts, et ce, après avoir pris connaissance des candidates et des candidats au rectorat. La secrétaire générale répond que les deux membres n'ont pas eu à se désister et ont participé à une réunion.

**9. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION****9.1. Évaluation des programmes en biochimie**

Voir le Document B, p. 1

**R : 03-SAC-181102**

André Samson, appuyé par Pandurang Ashrit, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :*

**RECOMMANDATION 1**

*Que les responsables des programmes de biochimie considèrent la création d'un forum de discussion de 1<sup>er</sup> cycle et d'un forum de discussion de 2<sup>e</sup> cycle formés d'étudiantes et d'étudiants et de professeures et professeurs qui verront à assurer le maintien de la qualité et de la pertinence de la formation.*

**RECOMMANDATION 2**

*Que les responsables des programmes revoient l'offre de cours dans certains domaines de la biochimie, et ce, aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles.*

**RECOMMANDATION 3**

*Que la Faculté des sciences de concert avec les responsables des programmes voit à la mise à niveau des laboratoires d'enseignement en biochimie et à la révision des contenus des expériences de laboratoire.*

**RECOMMANDATION 4**

*Que les responsables des programmes examinent diverses mesures susceptibles d'accroître le taux de diplomation au 1<sup>er</sup> cycle en biochimie (ex. mentorat étudiant, stages de formation). »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**9.2. Évaluation des programmes en mathématiques et statistique**

Voir le Document B, p. 1

**R : 04-SAC-181102**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :*

**RECOMMANDATION 1**

*Que les responsables des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en mathématiques et statistique établissent quelques parcours/profils précis pour la majeure en mathématiques (régulier et coop), en fonction des besoins du marché du travail et de l'évolution de la discipline.*

**RECOMMANDATION 2**

*Que les responsables des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en mathématiques et statistique examinent la possibilité de développer des parcours/profils en analyse des données massives et en intelligence artificielle pour la majeure en mathématiques (régulier et coop).*

**RECOMMANDATION 3**

*Que les responsables du programme de Maîtrise en mathématiques examinent la possibilité d'ajouter un cinquième cours de trois crédits et de réduire d'autant le nombre de crédits pour la thèse.*

9.2. Évaluation des programmes en mathématiques et statistique (suite)**RECOMMANDATION 4**

*Que les responsables des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en mathématiques et statistique voient à la mise en place d'une approche plus concertée dans l'offre de cours à plusieurs sections (plans de cours, notes de cours, exercices, examens, autres). »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

9.3. Évaluation des programmes en traduction

Voir le Document C, p. 1

**R : 05-SAC-181102**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :*

**RECOMMANDATION 1**

*Que les responsables des programmes étudient la possibilité d'offrir deux cours d'initiation à la traduction dès la première année des programmes.*

**RECOMMANDATION 2**

*Que les responsables des programmes étudient la possibilité de décloisonner les cours de traduction spécialisée de 3<sup>e</sup> année et 4<sup>e</sup> année de façon à ce qu'ils soient accessibles à toutes personnes inscrites aux programmes de traduction ayant complété 60 crédits de cours.*

**RECOMMANDATION 3**

*Que les responsables des programmes étudient la possibilité de diversifier l'offre de cours de traduction spécialisée, notamment dans le domaine de la traduction juridique.*

**RECOMMANDATION 4**

*Que les responsables des programmes, de concert avec les décanats des études du campus d'Edmundston (UMCE) et du campus de Shippagan (UMCS), explorent la possibilité de rendre disponibles aux étudiantes et étudiants des campus d'Edmundston et de Shippagan les cours de sigle TRAD offerts en première année.*

**RECOMMANDATION 5**

*Que les responsables des programmes voient à l'examen des cours de la discipline principale dans le but d'assurer la complémentarité des objectifs généraux des cours et l'absence de chevauchement et de répétition.*

**RECOMMANDATION 6**

*Que les responsables des programmes révisent les approches pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisées, afin d'accroître la composante pratique propre aux réalités professionnelles qu'on retrouve sur le marché du travail. »*



9.3. Évaluation des programmes en traduction (suite)Amendement**P : 06-SAC-181102**

Mathieu Lang, appuyé par Étienne Dako, propose :

« D'ajouter à la fin de la recommandation 6 : selon l'évolution de la discipline. »

Vote sur P06	Pour : 15	Contre : 22	REJETÉE
Vote sur R05	unanime		ADOPTÉE

**10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES**10.1. Intégration du cours EDUC2003 à tous les programmes de formation initiale en éducation

Voir le Document D, p. 1-156

Le VRER présente les deux propositions relatives à l'intégration du cours EDUC2003 aux 13 programmes de formation initiale en éducation.

Il s'agit de remplacer le test de compétences langagières en français (TCLF) par un cours obligatoire de trois crédits, soit *EDUC2003 Le français en enseignement*. Ce cours offert en ligne en deuxième année des programmes, étalé sur deux semestres, serait composé de huit des neuf tâches du TCLF. Le VRER présente quelques exemples de solutions qui ont été retenues par les personnes impliquées dans les programmes en question.

L'intégralité des discussions est disponible dans la transcription du Sénat académique pour cette réunion à : <https://www.umoncton.ca/rectorat/sac>.

**R : 06-SAC-181102**

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil des programmes suivants : Baccalauréat en éducation (2 ans), B. Sc.-B. Éd. (concentration en biologie), B. Sc.-B. Éd. (concentration en chimie), B. Sc.-B. Éd. (concentration en mathématiques), B. Sc.-B. Éd. (concentration en physique), B.A.-B. Éd. (majeure en anglais), B.A.-B. Éd. (majeure en études familiales), B.A.-B. Éd. (majeure en études françaises), B.A.-B. Éd. (majeure en géographie), B.A.-B. Éd. (majeure en histoire), B.A.-B. Éd. (primaire), B.E.P.-B. Éd. (majeure en éducation physique) et Baccalauréat en musique – Baccalauréat en éducation. »

Vote sur R06	Pour : 33	Contre : 6	ADOPTÉE
--------------	-----------	------------	---------

**R : 07-SAC-181102**

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au règlement particulier relatif aux exigences linguistiques pour tous les programmes de formation initiale en éducation. »

Vote sur R07	unanime		ADOPTÉE
--------------	---------	--	---------



10.5. **Modifications au B.A. en études françaises**

Voir le Document H, p. 1-51

**R : 12-SAC-181102**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les modifications majeures proposées au titre du programme, au profil du programme de Baccalauréat ès arts (majeure en linguistique et littérature) incluant la création du profil mixte, du profil linguistique, du profil linguistique avec distinction, du profil littérature et du profil littérature avec distinction et que l'entrée en vigueur du programme soit le 1<sup>er</sup> juillet 2019. »*

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

10.6. **Abolition du B.A. avec spécialisation en études littéraires et du B.A. avec spécialisation en sciences du langage**

Voir le Document I, p. 1-12

Le VRER indique que les deux propositions d'abolition découlent de l'approbation des modifications au B.A. en études françaises abordées au point précédent.

**R : 13-SAC-181102**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte l'abolition du B.A. (spécialisation en études littéraires) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

**R : 14-SAC-181102**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte l'abolition du B.A. (spécialisation en sciences du langage) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. »*

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

10.7. **Modifications au Baccalauréat en travail social (cheminement pour étudiantes et étudiants avec expérience de travail pertinente en travail social)**

Voir le Document J, p. 1-5

**R : 15-SAC-181102**

André Samson, appuyé par Étienne Dako, propose :

*« Que le Sénat académique accepte la modification proposée aux conditions d'admission du Baccalauréat en travail social pour les étudiantes et les étudiants avec de l'expérience de travail pertinente en travail social, modification qui prévoit qu'une formation universitaire soit exigée. »*

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

**10.8. Modifications à la mineure en études françaises**

Voir le Document K, p. 1-11

**R : 16-SAC-181102**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte la modification proposée au titre de la mineure en études françaises pour qu'il devienne Mineure en linguistique et littérature. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

**10.9. Résolutions transmises pour information**

Voir le Document L, p. 1-2

Le VRER indique qu'il y a une liste de résolutions transmises à titre d'information à la disposition des sénatrices et des sénateurs. Elles sont présentées au Document L.

Le VRER annonce que le projet de reconfiguration des programmes qui a commencé, il y a plus de 10 ans, est maintenant terminé.

**11. NOMINATIONS**

Voir le Document M, p. 1-4

**11.1. Comité d'appel du Sénat académique**

Étudiante suppléante/Étudiant suppléant

**R : 17-SAC-181102**

Mise en candidature :

Charles Rand

Proposé par Francis Bourgoin

**Charles Rand** est élu membre du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

Professeure/Professeur

Mise en candidature :

Lacina Coulibaly

Proposé par Amel Kaouche

**Lacina Coulibaly** est élu pour un deuxième mandat au Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

Doyenne suppléante/Doyen suppléant

**R : 18-SAC-181102**

Mise en candidature :

Yves Bourgeois

Proposé par Pierrette Fortin

**Yves Bourgeois** est élu doyen suppléant au Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

11.2. CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE**R : 19-SAC-181102**

Gervais Mbarga, appuyé par Francis Bourgoïn, propose :

*« Que le Sénat académique accepte que Marc Basque et Éric Hervet soient reconduits comme membres du Conseil de la langue française. »*

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

12. **COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION DE LA VICE-RECTRICE OU DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE**

Voir le Document N, p. 1-5

*Le VRER quitte la salle pour ce point.*Catégorie Étudiante/Étudiant**R : 18-SAC-181102**Mise en candidature :

Francis Bourgoïn

Proposé par Nicolette Belliveau

**Francis Bourgoïn** est élu membre du Comité consultatif de sélection de la vice-rectrice ou du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par acclamation.**R : 19-SAC-181102**Catégorie Professeure/Professeur (deux postes)Mise en candidature :

Céline Surette

Proposée par Pandurang Ashrit

Julie Arsenault

Proposée par Oliver Clarisse

Claudine Auger

Proposée par Julie Guillemot

Vote :

**Claudine Auger** et **Céline Surette** sont élues membres du Comité consultatif de sélection de la vice-rectrice ou du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.Destruction des bulletins de vote**R : 20-SAC-181102**

Étienne Dako, appuyé par Gilles Roy, propose :

*« Que les bulletins de vote soient détruits. »*

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

Le président d'assemblée rappelle que tous les membres du Comité consultatif de sélection seront tenus de signer une déclaration de confidentialité.

**13. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES**

Une période de temps est accordée pour la lecture du rapport qui présente un sommaire des différentes candidatures.

Le président d'assemblée rappelle qu'il faut que chaque candidature reçoive deux tiers des votes pour qu'elle soit retenue.

Vote par scrutin secret

Scrutateurs : Marc Angers et Jean-François Richard

**Résultat du scrutin secret** : Les candidats ont obtenu le nombre de voix requises.

**Doctorat honorifique :**

Rino Morin Rossignol                      Doctorat *honoris causa* en communication  
Campus d'Edmundston

**Candidature soumise pour l'élévation au titre de professeur émérite**

Omer Chouinard                              Professeure émérite en environnement  
Campus de Moncton

André Leclerc                                 Professeur émérite en économie  
Campus d'Edmundston

Jean-Guy Ouellette                         Professeur émérite en orientation  
Campus de Moncton

***R : 21-SAC-181102***

Nicolette Belliveau, appuyée par Francis LeBlanc, propose :

*« Que les bulletins de vote soient détruits. »*

Vote sur R21                                      unanime                                      ADOPTÉE

**14. MODIFICATION DE LA DATE DE RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE DU MOIS DE MAI**

Voir le Document O, p. 1

***R : 21-SAC-181102***

Jacques Paul Couturier, appuyé par Mathieu Lang, propose :

*« Que la date de la réunion du Sénat académique du mois de mai soit reportée au lundi 6 mai 2019. »*

Vote sur R21                                      unanime                                      ADOPTÉE

**15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Le recteur et vice-chancelier réitère, en son nom personnel et au nom de la communauté universitaire, son appréciation pour l'excellent travail du VRER, qui, tel que déjà mentionné, ne sollicitera pas un deuxième mandat.

Il enchaîne en soulignant le dossier très complexe des sciences infirmières. Des représentantes et des représentants de l'Université de Moncton sont entrés dans un processus de médiation avec l'Association des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick. Des solutions ont été élaborées pour les diplômées et diplômés de 2015 et de 2016 qui étaient sur le point de perdre leur admissibilité à la passation

**15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)**

de l'examen NCLEX. Le problème fondamental de la réussite de cet examen pour entrer dans la profession n'est pas pour autant réglé. Par ailleurs, la question fondamentale des droits des francophones a été mise en lumière dans le rapport de la Commissaire aux langues officielles. Le travail se poursuit.

La campagne de financement de l'Université est aussi abordée par le recteur et vice-chancelier. Il mentionne l'importance de cette campagne. Il prévoit passer beaucoup de temps à solliciter des donatrices et des donateurs dans le but d'atteindre l'objectif de 50 M\$. Il fait mention de l'alUMni, qui a préparé un projet axé sur le leadership étudiant comme exemple de résultats de la campagne. Il remercie les doyennes et les doyens, les membres du corps professoral ainsi que les membres des différentes équipes dans les trois campus pour leur appui à la campagne en acceptant de partager leur expertise.

Le recteur et vice-chancelier aborde la question du financement de la recherche dans le domaine biomédical et le défi avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA) qui révisé actuellement ses programmes de financement. Il faudra explorer d'autres avenues en termes d'appui financier.

Il termine son allocution en abordant le dossier de la gestion stratégique de l'effectif étudiant. L'Université veut passer d'un plan de recrutement à un plan plus global qui intègre l'ensemble des composantes de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, y compris l'expérience étudiante. Ce plan intégré relié à la gestion stratégique de l'effectif étudiant sera disponible dans les mois à venir.

Un sénateur questionne le statut du volet des affaires internationales. Le recteur et vice-chancelier répond qu'il y a actuellement une personne affectée aux relations internationales. De plus, la composante de développement d'un plan stratégique en matière de relations internationales fait partie du plan d'action de l'Équipe de direction.

**16. SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le recteur et vice-chancelier invite les sénatrices et les sénateurs à lui poser des questions au sujet des deux dernières réunions. Comme membre du Comité de sélection du rectorat, un sénateur indique que ce qui s'est passé entourant le concours est très désolant. Cela porte atteinte à la réputation de l'Université, ainsi qu'à celle des membres du Comité. Il amène deux suggestions : que l'enquête indépendante soit menée à fond et que l'on examine les procédures de gestion des documents confidentiels.

Le recteur et vice-chancelier rappelle que le Conseil des gouverneurs a choisi de mettre fin au processus de sélection de la rectrice et vice-chancelière ou recteur et vice-chancelier qui était en cours et de dissoudre le Comité consultatif de sélection. Le Conseil des gouverneurs a également mandaté le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines d'identifier les meilleures pratiques en matière de processus et de confidentialité.

**17. AFFAIRES NOUVELLES**

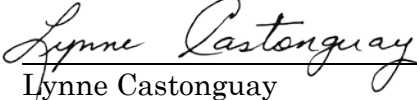
Aucune.

**18. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 8 mars à 8 h 30.

**19. CLÔTURE**

La réunion se termine à 13 h 44.

  
Lynne Castonguay  
Secrétaire générale



**SAC-181102**

**ANNEXE 1**

**Transcription de la 250<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 2 novembre 2018**

**Disponible sur le portail :**

**<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>**

**Transcription préparée par**

**Suzanne Beaulieu  
PRO DOCUMENTS  
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



**SAC-181102**

**ANNEXE 2**

**Enregistrement de la 250<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 2 novembre 2018**

**Enregistrement déposé aux  
Services des archives de l'Université de Moncton**

**Séance enregistrée par**

**Michel Couture  
Direction générale des technologies  
Université de Moncton**



**SAC-181102**

**ANNEXE 3**

**Documents de la 250<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 2 novembre 2018**

**Documents déposés sur le portail :**

**<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>**

